

DES HÔPITAUX TRANSPARENTS ET BIEN ORGANISÉS POUR UNE PRISE EN CHARGE DE QUALITÉ DES PATIENTS

Les hôpitaux sont des organisations complexes faisant réaliser des actes compliqués par des équipes pluridisciplinaires. Chacun des 4 grands ensembles hospitaliers compte en moyenne environ 2000 employés, 200 médecins hospitaliers et gère un budget d'environ 200 mio par an.

Pour être en mesure d'offrir des soins de qualité, tous les acteurs à l'intérieur de l'hôpital doivent coordonner et harmoniser leur travail respectif. Des études scientifiques ont montré qu'une grande majorité d'erreurs médicales relèvent d'une mauvaise organisation. Le fonctionnement de l'organisation hospitalière doit offrir aux patients des soins de qualité dans un environnement sûr.

L'organisation hospitalière est sujette à 4 contraintes essentielles : la qualité, la sécurité, la continuité des soins et le cadre économique, budgétaire. Cette considération est d'importance primordiale pour chaque patient s'adressant à l'hôpital et requiert des moyens importants 24h/24 ainsi qu'une organisation complexe. Le patient est en droit d'exiger le respect sans faille de cette organisation. Les directeurs d'hôpitaux exigent que le projet de loi no. 7056 relatif aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière leur permette de garantir ce cadre et partant, d'assumer leurs responsabilités organisationnelles.

Ainsi, en gardant le patient au cœur de ses préoccupations, la FHL prend position par rapport aux discussions actuelles concernant le projet de loi.

Gouvernance

Afin de pouvoir assurer une organisation cohérente et structurée des processus à l'intérieur de l'hôpital, le rôle et les pouvoirs des directions hospitalières doivent être clairement définis. La réforme envisagée doit mettre à disposition des directions les outils de pilotabilité de l'activité hospitalière afférents en vue d'une gestion orientée vers des soins de qualité. D'autre part, une implication sans exception de tous les acteurs est requise pour aboutir à un mode de fonctionnement hospitalier transparent et responsable de sa qualité.

Médecine hospitalière intégrée

À l'heure actuelle, l'hôpital met à disposition du médecin son «outil de travail» (équipement et personnel) et ceci à titre gratuit. Cependant, l'hôpital est responsable de l'organisation du personnel, de la sécurité, de l'hygiène, de la continuité des services et de l'enveloppe budgétaire qui en découle directement, ce qui n'est pas le cas pour les médecins. Le médecin est l'un des acteurs les plus importants dans un hôpital. Il doit donc être bien intégré dans son organisation pour que son action soit optimale. Les soins médicaux se conçoivent dorénavant en processus coordonnés par une équipe multidisciplinaire de médecins, de soignants et de gestionnaires et non plus comme une action individualiste et indépendante sans respect de l'organisation globale. Il est illusoire de vouloir attendre ou même exiger des directions le respect d'un cadre sécuritaire, qualitatif ou budgétaire sans impliquer le corps médical de manière structurée dans l'organisation et tout autant sans clarifier les moyens ou responsabilités des directions.

Dans ce cadre le médecin assume la responsabilité thérapeutique et la FHL défend l'idée qu'il doit pouvoir disposer des moyens pour ce faire. Quant au directeur de l'hôpital, il assume une responsabilité de qualité, de sécurité et de budget et la FHL défend l'idée qu'il puisse disposer lui-aussi des moyens pour ce faire et donc diriger l'hôpital comme il se doit.

Médecine hospitalière attrayante

Des incitants financiers doivent être prévus pour les médecins confrontés aux contraintes liées aux gardes, astreintes et services intrahospitaliers de santé publique. Leurs missions administratives et organisationnelles doivent également être rémunérées, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Liberté thérapeutique

La liberté thérapeutique du médecin n'est à aucun moment remise en question par la FHL. Il y a toutefois lieu de ne pas interpréter la liberté thérapeutique comme une indépendance organisationnelle tout court, ce qui est inacceptable dans un hôpital soucieux de la qualité et de la sécurité pour le patient. L'achat et le choix du matériel médical doivent être basés sur des critères scientifiques définis par le corps médical (evidence based medicine) tout en respectant les règles procédurales que l'hôpital a définies dans l'intérêt du patient.

Documentation hospitalière rigoureuse

La FHL salue la mise en place d'une documentation de l'activité médicale en milieu hospitalier. Dans l'intérêt du patient, cette documentation garantit une transparence dans la prise en charge en recueillant des informations détaillées de l'activité médicale et de la pathologie traitée.

Réseaux de compétences

Une clarification du projet sous revue s'impose notamment au niveau du choix des pathologies retenues et du rôle et des compétences du futur comité de gestion interhospitalière.

Lits hospitaliers

La FHL plaide pour une approche flexible dans ce domaine. En effet, vu la croissance et le vieillissement de la population, le nombre de lits hospitaliers devrait pouvoir être adapté progressivement en fonction des éventuels nouveaux besoins nationaux.

*Communiqué par la Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois
Bertrange, le 6 mars 2017*

CONTACT PRESSE

Marc HASTERT
Secrétaire général
Tél. : (+352) 42 41 42-11
Fax : (+352) 42 41 42-81
marc.hastert@fhflux.lu

Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois
5, rue des Mérovingiens
Z.A. Bourmicht
L-8070 Bertrange
www.fhflux.lu
